

Les accidents dus à l'électricité ne sont pas une fatalité.



Il est recommandé:

- de vérifier l'état des fiches, des câbles et des outils électriques avant de les utiliser;
- de laisser aux spécialistes la réparation des appareils en panne;
- de toujours utiliser les outils électriques avec un disjoncteur différentiel installé au préalable.

Suva

Case postale, 6002 Lucerne, tél. 058 411 12 12
Commandes: www.suva.ch/55202.f, référence 55202.f

suva